

**Document  
d'accompagnement  
du référentiel  
de formation**



**Inspection de l'Enseignement Agricole**

**Diplôme :**

Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole  
« Agricultures des régions chaudes »

**Module :**

MIP « productions aquacoles »

**Objectif général du module :**

A partir de consignes, mettre en œuvre des opérations relatives à la conduite d'une production aquacole en autonomie et dans le respect des règles de sécurité, du bien-être animal et dans un contexte de transition agroécologique.

**Indications de contenus, commentaires,  
recommandations pédagogiques**

Ce module est mis en œuvre à partir d'une production aquacole adaptée au contexte local. Chaque établissement en fonction des réalités locales, développe un enseignement adapté.

Ce module permet de présenter le fonctionnement de l'élevage aquacole étudié, de mettre en évidence les opérations techniques nécessaires et de faire acquérir des savoir-faire et des savoir-être nécessaires à la mise en œuvre des opérations techniques. Il est conduit à partir de situations pratiques. Les mises en situation professionnelles occupent une place essentielle dans la formation. Ainsi, à partir de consignes données, l'apprenant doit être capable de réaliser des opérations relatives à la conduite d'une production aquacole en autonomie.

Dans ce module, l'enseignement de sciences et techniques des équipements contribue à l'apprentissage à des opérations de conduite de production.

## **Objectif 1- Identifier les principales espèces aquacoles produites localement et leur milieu de production**

### **Objectif 1.1- Reconnaître les principales espèces rencontrées dans les processus de production**

**Mots clés** : Espèces, reconnaissances

Il faut privilégier les espèces aquacoles représentatives en aquaculture d'eau douce, d'eau saumâtre, et d'eau de mer.

### **Objectif 1.2- Décrire succinctement les caractéristiques des écosystèmes de la production aquacole**

**Mots clés** : Écosystème, biotope, réseaux trophiques, cours d'eau, lac, étang, marais littoraux, zone marine côtière.

À partir d'un écosystème représentatif, présenter schématiquement les relations entre les êtres vivants.

### **Objectif 1.3- Apprécier les caractéristiques de l'eau**

**Mots clés** : Bassin versant, quantité, qualité, effluent

Il faut présenter les principaux paramètres de la qualité de l'eau ayant une importance pour l'aquaculture (température, salinité, pH, oxygène, azote, phosphore, MES, bio-indicateurs...). Les TP et TD seront privilégiés, ainsi que les matériels et coffrets de mesures disponibles sur les exploitations.

### **Objectif 1.4- Connaître les différentes structures et équipements aquacoles pour l'espèce support**

**Mots clés** : Structure d'élevage, bassin, raceway, cage, étang, équipements aquacoles

L'apprenant à partir de situations professionnelles pratiques :

- Identifier les structures d'élevage présentes sur l'exploitation support ;
- Identifier les équipements aquacoles courants présents sur l'exploitation support.

## **Objectif 2- Décrire le fonctionnement du processus de production et ses enjeux**

### **Objectif 2.1- Identifier les différentes phases de l'élevage de l'espèce support**

**Mots clés** : Cheptel (poissons, coquillages, crustacés), bâtiments, structures d'élevages et leurs agencements, organisation du travail

Cet objectif doit permettre aux apprenants d'identifier les composantes du processus de production et de s'interroger sur l'évolution de celles-ci au cours de l'année. Il faut insister sur le caractère dynamique du processus de production et les interactions entre les différents facteurs qui le constituent. À titre d'exemple, mettre en relation les flux d'animaux et les besoins en structures d'élevage...

### **Objectif 2.2- Identifier les principales opérations techniques du processus de production et leurs conditions de réalisation**

**Mots clés** : Composantes et fonctionnement de l'élevage, interactions, gestion des effluents

À partir de l'observation d'un élevage, l'objectif est de :

- présenter les caractéristiques générales de l'élevage (espèce, effectif, type de production),
- schématiser le cycle de reproduction-production.

Il est intéressant de vérifier que les structures existantes ne sont pas sur ou sous dimensionnées, d'identifier les travaux journaliers répétitifs de ceux ponctuels (organisation du travail) et le mode d'utilisation des matériels.

### **Objectif 3- Réaliser, à partir de consignes, des opérations relatives à la conduite de l'élevage aquacole, dans le respect du bien-être animal et selon les règles de sécurité en vigueur**

#### **Objectif 3.1- Manipuler les animaux en toute sécurité**

**Mots clés** : Manipulation, préparation, suivi de lots, tris, travail en sécurité, bien-être animal

Cet objectif doit être abordé principalement en situation de formation pratique. L'apprenant doit manipuler les animaux mais aussi les caractériser et les situer dans le cycle de production. Il faut marquer l'importance du suivi des lots et des enregistrements liés.

Il faut insister sur le fait que la manipulation des animaux s'exécute dans le respect des règles de sécurité et du bien-être animal d'où la nécessité de respecter les gestes et les postures et le port des équipements individuels professionnels.

#### **Objectif 3.2- Mettre en œuvre, à partir de consignes, les opérations liées à l'alimentation**

**Mots clés** : Choisir, rationner, distribuer, fréquences et modes de distribution, rejets

Cet objectif doit être abordé à partir de l'observation des aliments et de la ration distribuée sur un site de production. La connaissance des types d'aliments se limite à la présentation des notions d'aliments pressés et extrudés à haute énergie et haute digestibilité (en lien avec le module MP2). Les résultats de croissance sont évoqués.

L'apprenant doit justifier les quantités d'aliments distribuées, distribuer l'aliment, vérifier la prise alimentaire et en rendre compte.

Les rejets et les impacts sur les milieux récepteurs sont abordés succinctement.

#### **Objectif 3.3- Participer aux opérations liées à la reproduction et à la gestion des stocks**

**Mots clés** : Géniteurs, maturité, maturation, anesthésie, contention, ponte, incubation

Cet objectif est abordé à partir d'observations et de travaux pratiques. Il s'agit de traiter les opérations courantes de la conduite de la reproduction. La sélection et la gestion des stocks des géniteurs sont abordées en relation avec le renouvellement et les objectifs de production.

En fonction de l'espèce support, l'obtention de monosexes et de stériles est présentée de manière succincte ainsi que les conséquences sur la production.

#### **Objectif 3.4- Participer à la conduite des opérations liées à l'élevage des juvéniles**

**Mots clés** : Suivi quotidien, soins, alimentation

Cet objectif, là encore, s'effectue principalement en situation de formation pratique et porte sur les opérations courantes. La conduite des juvéniles doit faire l'objet d'une attention particulière sur les stratégies alimentaires (proies vivantes, inertes).

#### **Objectif 3.5- Participer aux opérations liées au maintien de l'état de santé**

**Mots clés** : Maladie, trouble, prophylaxie

À partir de la production support, présenter succinctement les principes de la prophylaxie (sanitaire, médicale et réglementaire). Il faut présenter les principales maladies rencontrées sur les élevages afin que l'apprenant puisse repérer les signes d'apparition d'une maladie ou d'un trouble du comportement. D'où la nécessité de l'observation en situation professionnelle.

### **Objectif 3.6- Participer aux opérations liées à la récolte des produits et à la vente**

**Mots clés** : Capture, abattage, conditionnement, transformation, transport

Les différentes étapes aboutissant à la commercialisation des produits sont à traiter de façon succincte. La notion de qualité et de labellisation est abordée sous forme d'exemples pris dans des productions aquacoles.

### **Objectif 3.7- Tenir les registres d'élevage avec fiabilité à partir de consignes données**

**Mots clés** : Identification, documents d'élevage, enregistrement

Il faut insister plus particulièrement sur les registres relatifs à l'identification et aux mouvements des animaux. L'apprenant doit connaître les documents d'élevage utilisés sur l'entreprise, enregistrer les données techniques courantes et savoir en rendre compte.